

# La droite économique mise sur le privilège suisse face à l'Europe

Autor(en): **Jaggi, Yvette**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(2010)**

Heft 1879

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1009859>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

recours. Et la Suisse aussi en vertu de l'accord d'association. Certes, elle aurait à se soumettre au jugement, mais elle obtiendrait un droit à égalité de traitement avec les pays membres, soucieux eux aussi que la subsidiarité puisse s'exprimer.

Un des fondements de l'alliance confédérale est le refus du juge étranger. La Cour de Luxembourg ne serait-elle pas ressentie comme telle?

Pour plusieurs raisons, ce ne serait pas le cas. Pas étrangère si elle exerce une compétence élargie: jauger la légitimité d'une application différenciée du droit communautaire. Pas étrangère si la Suisse, dans l'accord d'association, a choisi que cette compétence soit accordée à la Cour. Pas étrangère si elle corrige l'acceptation automatique du droit évolutif, si elle est une aile d'une maison commune.

## La droite économique mise sur le privilège suisse face à l'Europe

Yvette Jaggi • 9 août 2010 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/15017>

### La gauche et les pouvoirs politiques se tiennent à couvert pendant qu'Avenir Suisse et economiesuisse débattent sur l'Europe et contrent l'UDC

Le 15 juillet dernier, Avenir Suisse <sup>2</sup>, le *think tank* libéral créé en 2000 par quatorze sociétés multinationales helvétiques, publie un livre collectif sur la souveraineté envisagée comme une stratégie à développer et non comme un tabou fondateur. *Souveränität im Härtetest*, 335 pages en allemand dont on trouve en ligne un bref résumé en français <sup>3</sup>, est présenté par son éditeur, NZZ Libro, comme le livre qui aura lancé le débat de l'été 2010 sur les relations compliquées entre la Suisse et l'Union européenne.

Le lendemain, economiesuisse <sup>4</sup>, l'organisation faîtière des entreprises industrielles et commerciales (le ci-devant Vorort jusqu'en 2000) rappelle fermement qu'elle a diffusé, dès le 18 mai dernier, une prise de position claire et nette en faveur du bilatéralisme <sup>5</sup>; politique qui

reste «*la meilleure solution* <sup>6</sup> (...) en particulier dans une période incertaine comme aujourd'hui» parce qu'elle correspond à l'intérêt mutuel et ne condamne aucune option à terme.

«*Faut pas rêver!*» pensent en chœur Katja Gentinetta, 42 ans, vice-directrice d'Avenir Suisse et coéditrice du fameux livre, et son lointain parent Pascal Gentinetta, 40 ans, directeur d'economiesuisse. Sauf que l'un et l'autre n'ont pas du tout la même appréhension de la réalité ni des intérêts qu'ils préconisent de prendre froidement en compte. La première assure que la Suisse devrait enfin décider, en toute lucidité et autonomie, d'adhérer à l'Union européenne – ou du moins à l'EEE – plutôt que de continuer à subir passivement l'imposition du droit européen, appliqué avec un zèle tout helvétique. Le second maintient que la Suisse n'a rien à gagner à se rapprocher de Bruxelles dont le style autoritaire et unificateur heurte les plus profondes certitudes: la démocratie directe, le fédéralisme et la construction

institutionnelle de bas en haut («*bottom up*»). Autrement dit, trois spécificités qui sont par définition sources de diversité et d'aléas incompatibles avec la primauté au processus d'intégration européenne.

Ainsi résumés, les points de vue paraissent inconciliables. A lire la *Weltwoche* (29/10) qui dénonce dans un éditorial et sur cinq pleines pages l'égarement d'«*Avenir Bruxelles*», les coéditeurs Katja Geninetta et Georg Kohler, professeur de philosophie à l'Université de Zurich, sont aussi incorrigibles que la grande majorité des dix auteurs qu'ils ont entraînés dans leur aveugle plaidoyer. A commencer par l'ancien secrétaire d'Etat Franz von Däniken, négociateur des Bilatérales II. Le moins malmené reste Ernst Baltensperger, ancien professeur d'économie politique aux Universités de Saint-Gall et Berne. Excellent connaisseur des problèmes monétaires, il assure que, même en cas d'adhésion, la Suisse aurait la possibilité et la force de garder durablement sa propre devise: l'Union y

trouverait sans doute encore davantage intérêt qu'au maintien de la livre sterling – pour ne rien dire de la couronne suédoise ou danoise.

En attaquant les personnes plutôt que leurs propositions, les anti-Europe de toutes obédiences, UDC en tête, optent pour une argumentation destinée à réveiller l'aversion traditionnelle du peuple souverain à l'égard des juges étrangers <sup>7</sup>, voire son mépris latent pour les troubles de fonctionnement ou le désordre financier qu'il décèle volontiers dans les pays voisins.

Nul doute que dans sa grande majorité, gauche comprise, l'opinion publique suisse partage la fierté du trésorier Hans-Rudolf Merz qui part en laissant des caisses pleines, des chiffres noirs et une dette sensiblement réduite. Et ce au sortir d'une crise dans laquelle d'autres pays demeurent plus ou moins profondément empêtrés. Pas de quoi pourtant en faire un complexe de supériorité au point de négliger l'examen de scénarios moins immédiatement vraisemblables, telle l'adhésion à une Union européenne qui conserve malgré tout une belle espérance de vie.

Ce type d'étude incombe tout naturellement à un centre de

réflexion prospective tel qu'Avenir Suisse. Ce think tank d'une quinzaine de collaborateurs à Zurich et à Genève dispose d'un budget annuel supérieur à cinq millions de francs, grâce à un cercle de donateurs élargi à une quinzaine de personnalités et à plus de 80 entreprises industrielles et financières. Quant à economiesuisse, plus forte et moins libre à la fois, elle occupe plus de 40 collaborateurs à son siège de Zurich et une quinzaine dans ses antennes de Berne, Genève et Lugano ainsi qu'un délégué à Bruxelles. Ce puissant lobby suit tous les dossiers de politique fédérale qui intéressent l'économie privée, répondant aux procédures de consultation, accompagnant les travaux parlementaires, les campagnes en vue de votations, les principales négociations internationales. Avec l'Europe, economiesuisse veut poursuivre sur la voie bilatérale qu'elle a contribué à baliser, considérant toute autre option comme aventureuse dans les circonstances actuelles.

A chacun son travail donc, chez les organisations de la droite économique. Leurs différentes échelles de réflexion et d'intervention expliquent, mais en partie seulement, les divergences sur la ligne à suivre vis-à-vis de Bruxelles. Car les

intérêts de l'industrie d'exportation et des services financiers ne coïncident évidemment pas avec ceux des petites et moyennes entreprises, qui viennent de s'inviter dans le débat européen par USAM <sup>8</sup> interposée. Ces clivages économiques trouvent écho au niveau politique. Ainsi, hormis l'UDC en apparence, les partis bourgeois se montrent passablement divisés à propos de l'Europe, tout comme le PS <sup>9</sup> qui désormais compte lui aussi des eurosceptiques plus ou moins avoués. Même manque de clarté du côté du Conseil fédéral, dont le très prochain rapport, attendu pour le lendemain d'une *Klausur* peu prometteuse, ne devrait même pas prendre en compte les sérieux avertissements adressés par le président Barroso à Doris Leuthard le mois dernier.

Mais dans la Berne fédérale, on a plus important à faire que de se préoccuper des charmes menacés du bilatéralisme. Car les élections nationales de 2011 planent déjà sur la question européenne. Au lieu de se définir, les partis politiques évitent déjà le sujet. Ils se contenteront du débat, relativement bref et superficiel, qui aura marqué cet été 2010. Pour l'Europe et le programme minimum commun, prière de repasser en 2014, après le *Mundial* brésilien.